



Conditions générales de vente des formations de l'AREFAC

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre l'AREFAC, situé à CHU de Nantes - Hôpital Saint Jacques - Bât. Louis-Philippe - 85, rue de saint Jacques 44093 Nantes cedex 1, et toute personne physique ou morale (ci-après le "Client") souhaitant procéder à un achat de formations proposées par l'AREFAC.

2. Acceptation des CGV

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV qui prévalent sur tout autre document du Client, sauf accord exprès de notre part.

3. Inscription et commande

Modalités d'inscription :

- Les inscriptions se font par mail via le bulletin d'inscription disponible sur notre site Internet.
- L'inscription est considérée comme définitive à réception de l'accord de prise en charge par le financeur, ou à défaut, à réception du paiement par le Client.

Confirmation de commande :

- La commande de formation est confirmée par l'envoi d'un mail de confirmation et de la convention de formation professionnelle.

4. Tarifs et modalités de paiement

Tarifs : les tarifs des formations sont indiqués en euros net. Ils sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.

Les tarifs comprennent les frais pédagogiques et les supports de cours

Modalités de paiement : le paiement s'effectue par virement bancaire, ou chèque. Le règlement doit être effectué avant le début de la formation par le Client, sauf accord préalable

de financement par l'employeur. Dans ce cas, le paiement se fera par virement, après prestation effectuée, dans un délai de 30 jours.

5. Annulation et report

Annulation par le Client :

- Toute annulation doit être communiquée par écrit.
- Si l'annulation intervient plus de 10 jours calendaires avant le début de la formation, aucun frais ne sera facturé.
- Si l'annulation intervient moins de 10 jours calendaires avant le début de la formation, la totalité des frais de formation sera due.

Annulation par l'AREFAC : l'AREFAC se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas de force majeure ou de nombre insuffisant de participants. Dans ce cas, les frais de formation versés seront intégralement remboursés.

6. Propriété Intellectuelle

Les supports de formation remis lors des sessions sont protégés par le droit d'auteur et sont la propriété exclusive de l'AREFAC. Toute reproduction, diffusion, ou utilisation sans autorisation préalable est interdite.

7. Confidentialité et protection des données

L'AREFAC s'engage à respecter la confidentialité des informations communiquées par le Client. Conformément à la réglementation en vigueur, notamment le RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles.

8. Limitation de Responsabilité

La responsabilité de l'AREFAC ne peut être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat due soit au fait du Client, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers, soit à un cas de force majeure.

9. Règlement des Litiges

- Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGV est soumis au droit français.
- En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire. À défaut de solution amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents.

10. Dispositions Générales

L'AREFAC se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les nouvelles conditions seront applicables à toute nouvelle commande postérieure à leur mise en ligne sur le site internet.

11. Information des Clients :

Les présentes CGV sont portées à la connaissance de chaque Client pour lui permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces CGV.

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, vous pouvez nous contacter à bp-secretariat-ifac@chu-nantes.fr ou au 02 40 84 76 20 .